18me Année. — N° 3328 1re EDITION (paraissant le soir) Samedi 12 Juillet 1873

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chanssée ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, 4 Cie place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 38, 9 36, 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 4 53, 5 38, 8 13, 10 22, 11 31, s. — *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 50, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, 6 53, 8 02, 9 41, 11 28 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10

BOURSE DE PARIS

DU 10 JUILLET	
3 0/0	56 50
4 1/2	81 75
Emprunt 1871	90 92 1/2
Emprunt 1872	91 80
DU 11 JUILLET	
3 0/0	56 15
4 1/2	82 »»
Emprunt 1871	90 92 1/2
Emprunt 1872	91 60

ROUBAIX, 11 JUILLET 1873

Le ministre des finances s'est rendu hier au sein de la commission du budget à laquelle il a fait part du plan du gouvernement pour arriver à équilibrer les recettes et les dépenses du budget de 1874. Ces renseignements sont déjà connus pour la plupart. Ainsi, on sait que M. Magne a obtenu de ses collègues des économies montant à 40 millions 575,000 francs et qui se répartissent ainsi : 23 millions pour la guerre, 1,200,000 fr. sur la marine, 6 millions 1/2 sur les travaux publics, 7,600,000 fr. sur l'intérieur et l'Algérie, 1,700,000 fr. sur le commerce, 500,000 fr. sur les finances et 75,000 fr. sur les affaires étrangères. Par contre, le ministre réclame 38,568,000 fr. de crédits nouveaux dont : 33,600,000 fr. par la reprise du paiement des garanties d'intérêts aux chemins de fer ; 2° 4 millions pour l'annuité destinée aux indemnités et 968,000 fr. par la dotation de la caisse des dépôts.

En outre, le gouvernement nouveau retirant la loi sur la matières premières et abandonnant les centimes additionnels proposés par l'ancien gouvernement, il y a à trouver 93 millions pour remplacer le premier impôt, et 39 millions 1/2 pour remplacer le second. Le gouvernement propose donc 133,200,000 fr. d'impôts nouveaux ainsi répartis :

Droit d'accise sur les tissus 60 millions ; droits d'accise sur les matières autres que les tissus 33 millions ; droits d'enregistrement 20 millions ; impôts sur les journaux 10 millions ; assimilation aux lettres de change des chèques tirés d'une place sur une autre, 10 millions ; droits de poste 1 million 200,000 francs.

Le ministre a fait remarquer que les économies projetées comprenant les nouveaux crédits demandés, il serait possible si la commission adoptait sa manière de voir, de proposer l'établissement des contributions directes pour 1874 sans y comprendre les centimes additionnels, avant la prorogation de la Chambre.

Quelques membres de la commission ont combattu cette proposition et la suite de la discussion a été renvoyée à vendredi.

L'impôt sur les tissus

Nous avons dit combien le conseil supérieur du commerce avait été embarrassé pour trouver un mode d'application de l'impôt sur les tissus. Désespérant d'arriver à une solution pratique, il a prié le ministère de faire faire un projet par les administrations des douanes et des contributions directes ; ce premier projet a été fait et il vient d'être adressé aux fonctionnaires de ces administrations qui sont invités à donner leur avis.

Voici le système proposé jusqu'ici, il promet des jours heureux au commerce et à l'industrie textiles :

Tout fabricant est tenu d'inscrire sur un registre spécial, soumis aux vérifications du service, les matières premières reçues et celles journellement livrées à chaque atelier de fabrication ; sur un autre registre il inscrirait au fur et à mesure de la rentrée des ateliers, toutes les pièces fabriquées que le service devrait reconnaître dans un bref délai.

Le service intervenant prendrait en charge chaque pièce, en la marquant d'une vignette d'un petit carton spécial qui pourrait être attaché à la lisière de l'étoffe par un cordonnet plombé sur cette vignette, sur ce carton serait reproduit le numéro de prise en charge, le nom du fabricant, le métrage déclaré et la valeur, de telle sorte que chaque pièce passant de main en main, porterait avec elle la preuve de paiement de de l'impôt.

Dans ce système l'exercice se restreindrait, pour ainsi dire, aux magasins des fabricants et des négociants, faisant fabriquer ou du moins il ne s'étendrait qu'à titre de contrôle aux ateliers de fabrication et aux magasins de vente des simples marchands. Ainsi pour le contrôle, il suffirait que chaque chef d'atelier tisseur soumis à une déclaration de profession, fût tenu de déclarer, lors des des visites des employés, le nom des fabricants et des négociants auxquels appartiendraient les pièces en cours de tissage. A cet effet, et cela est déjà pratiqué dans la plupart des industries et des fabrications, tout chef d'atelier, tout tisseur isolé pourrait être muni d'un carnet sur lequel chaque fabricant aurait à inscrire la quantité de matières livrées et la quantité de tissus confectionnés, le carnet serai, représenté à l'appui des déclarations faites aux services et ce serait, au besoin, un élément de contrôle des déclarations même des fabricants.

Chez les marchands en gros les marchands en détail soumis aux visites des employés en vertu d'une simple déclaration de profession, toute pièce de tissus devrait, sous peine de saisie, être retrouvée revêtue de la vignette et du plomb de l'impôt. Enfin pour les exportations qui pourraient être faites directement par les fabricants ou indirectement par des tiers, la douane trouverait dans les vignettes adaptées aux pièces d'étoffe la valeur réelle, et on pourrait ainsi rembourser exactement les droits perçus.

On lit dans la *Patrie* :

Au lieu de conclure avec chaque puissance un traité de commerce spécial, le Gouvernement français voudrait proposer à toutes les nations un projet de convention qui serait le même pour toutes et qui reproduirait les parties essentielles du traité de 1860.

Il va sans dire que chaque puissance y ajouterait des clauses particulières pour telle ou telle industrie qui a chez elle une importance exceptionnelle et qui se trouve dans une situation qui réclame un traitement tout spécial.

Pour arriver à l'adoption de ce traité, dirigé par les soins de MM. Magne, de la Bouillerie, Ozenne et préalablement soumis à l'approbation du conseil supérieur, on réunirait à Paris un grand Congrès commercial, auquel seraient convoqués les représentants des grandes puissances, assistés des négociants, armateurs et industriels les plus considérables de chacune des nations contractantes.

On y discuterait, on y remanierait, on y arrêterait les bases de cette convention commerciale, ainsi que les articles principaux.

Le traité serait ensuite soumis à l'approbation des puissances et ratifié officiellement.

LA REVUE D'HIER

Le Shah est réputé ici exact à ce point que le maréchal de Mac-Mahon, craignant de le faire attendre, s'était rendu, dès deux heures et demie, au carrefour de routes situé auprès de l'ancien château de Madrid.

Dix minutes se passèrent et l'on ne vit rien venir. Tout à coup, pourtant, le commandant Fayrot apparut, casque en tête, et raconta au maréchal l'événement imprévu qui occasionnait un léger retard.

La seconde voiture du cortége, celle d'Abdul Samad-Mirza, frère du roi, avait eu son timon brisé dans l'avenue de Longchamps, sous les grands acacias. L'accident n'avait eu aucune autre conséquence qu'un remue-ménage complet dans le cortége.

Les personnages de la seconde voiture étaient montés dans la troisième, et ainsi de suite. Il y en avait quatorze, ce qui, ajouté aux échanges de questions, et de compliments de condoléance, causait le retard.

A peine le commandant eut-il terminé son récit, qu'on vit poindre à l'horizon un gros nuage de poussière !

C'étaient des fiacres et des tapissières qui précédaient le cortége royal, et fuyaient devant une véritable charge de cavalerie. Puis l'équipage du schah apparut !

***

Nasser-ed-Dine était un peu sombre. Il descendit silencieusement de voiture, fit un grand salut au maréchal qui attendait, à pied, et s'élança sur Ek-Bolh avec une ardeur des plus viriles. Le duc d'Aumale et le duc de Nemours, qui assistaient en costume de généraux de division à ce spectacle, en furent frappés.

Le maréchal, qui est aussi très-bon cavalier, mit son cheval au pas de celui du roi, qu'il rejoignit bientôt.

Les deux états-majors se confondirent, et l'on arriva sur le terrain de Bagatelle. Sans la moindre hésitation, le schah engagea sa monture sur le gazon. La vue des cavaliers massés sur le champ d'entraînement avait rendu la bonne humeur à Sa Majesté.

Le spectacle commençait, et je crois que jamais on n'en vit un plus vraiment grand. Jugez-en.

La cavalerie était massée aux abords du pavillon de Bagatelle, tout près de la Seine, en face, mais fort loin du château historique de sir Richard Wallace, sur lequel flottait les étendards de Perse, d'Angleterre et de France.

Abritées par les massifs des jardins dits du préfets, les ambulances étaient organisées pour donner des secours aux blessés civils et militaires ou aux victimes de l'insolation. Au delà des massifs, on apercevait l'immense plaine de Longchamps, sur laquelle s'étaient massés les 1er, 3e, 4e et 3e corps de l'armée de Versailles et la réserve d'artillerie.

Une foule immense stationnait sur les talus de Bagatelle, autour de la Cascade et jusqu'à Boulogne. Des masses profondes de curieux étaient groupées aux abords du pont de Suresnes et sur la route du passage. Au devant des tribunes, dix mille chaises étaient réparties entre vingt mille spectateurs. Les toits regorgeaient de monde, et c'est par centaines de mille qu'il faut raisonnablement compter les assistants.

Un soleil superbe, déchirant les nuages qui jusqu'alors avaient obscurci le ciel, inondait la foule et l'armée de ses rayons dorés.

***

Le schah traversa les rangs pressés de la cavalerie, et contournant la retraite d'été des prélets de la Seine, passa près du Moulin et se lança au galop sur le champ de courses, qu'il parcourut dans sa plus grande longueur, entre les 4e et 5e corps. Arrivé près de Boulogne, le schah tourna bride, passa entre le 5e et le 1er, parcourut au pas le front des tribunes et des chaises, et aussitôt dès que le maréchal le quittait pour faire face au pavillon d'honneur, il se rendit — avec son état-major persan, auquel s'étaient joints le maréchal Canrobert, le général Martimprey et le colonel Chartrand — dans l'enceinte du passage, où il mit pied à terre, à la porte du pavillon.

Deux fauteuils, — deux trônes, — attendaient. Le schah prit place sur celui de droite et le maréchal. Buffet sur celui de gauche. Derrière s'asseyèrent, formant une sorte de demi-cercle, le grand vizir et le maréchal Canrobert, qui expliquait au schah le défilé, aidé, pour les termes techniques, par Mirza-Hussein-Khan.

Nasser-ed-Dine portait le grand cordon de la Légion d'honneur ; le maréchal Canrobert avait le grand cordon du Lion et du Soleil de Perse.

Le défilé commença. Il était trois heures et demie.

***

Les revues se ressemblent. Celle d'hier avait pour le schah une immense qualité, et pour les Parisiens un défaut. Elle était longue. Le défilé de l'infanterie a duré plus de deux heures ! Certes, nous avons tous éprouvé une joie véritable, en voyant passer cette magnifique armée dans une tenue admirable. On acclamait chaque état-major, chaque régiment.

Les applaudissements et les hourrahs partaient aussi bien de la foule que des tribunes ; mais on souffrait tellement de la chaleur, qu'on compâtissait davantage que d'ordinaire à la souffrance des pauvres soldats qui défilaient sous ce ciel torride, avec un entrain que rien n'arrêtait.

Le général de Ladmirault est venu saluer le schah, puis s'est placé à droite du maréchal. Derrière eux se tenaient les officiers étrangers présents à Paris, et notamment ceux de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, de l'Italie, de la Turquie, de la Hollande, de la Suède et du Portugal. Le général du Barrail, ministre de la guerre, était à gauche du président.

Un immense hourrah a salué le bataillon de Saint-Cyr, qui a paru le premier. La gendarmerie mobile, le génie, les deux régiments de la garde républicaine à pied, et les sapeurs-pompiers de Paris, ont obtenu aussi le plus grand succès. Les corps d'armée des généraux Montaudon, Clinchant, Douay et Botaille ont été successivement acclamés. Puis est venue l'artillerie à cheval, qui a défilé avec une incroyable précision. Les vingt-six batteries passaient en ligne, à ce point qu'on eût pu croire que chacune n'avait qu'une roue.

La cavalerie, commandée par le général Ressayre, s'est élancée ensuite au grand trot sur le terrain déblayé. L'escadron de Saint-Cyr, la gendarmerie mobile, la garde républicaine, les chasseurs, les hussards, les dragons et les cuirassiers, ont passé avec une prodigieuse rapidité et un ordre parfait.

Les cuirassiers ont recueilli le plus de marques d'enthousiasme. La présence de l'illustre soldat de Frœschwiller donnait à cette partie du défilé un caractère vraiment grandiose. Et quand il s'est avancé lui-même pour saluer Nasser-ed-Dine, plusieurs salves d'applaudissements, partant non-seulement des tribunes, mais de la foule qui venait d'envahir le champ des courses, lui ont montré la réelle sympathie qu'il inspire. Au moment du salut le schah a battu des mains.

***

Maintenant, quelques détails :

J'ai parlé de Ek-Bohl, le cheval que montait Nasser-ed-Dine. C'est un magnifique arabe, que les connaisseurs évaluent de trente à cinquante mille fr. Il a la robe gris *fleur de pêcher*, c'est-à-dire mouchetée de rouge. Ek-Bohl est âgé de six ans. Il a la queue rougeâtre, et ce ne doit pas être un pur caprice de la nature. A la naissance de cette queue étrange se trouve une large bague en or émaillée, enrichie de rubis et d'émeraudes.

La selle d'Ek-Bohl est à la française. Elle est recouverte d'un tapis merveilleusement soutaché avec pierreries aux nœuds de la soutache. Quand le shah n'est pas à cheval, ce tapis est recouvert d'un autre tapis moins riche et aux étriers en or damasquiné ; on substitue pour l'écuyer des étriers d'argent massif.

Les fontes sont rehaussées de fleurs formées par de gros diamants. Le mors et les brides sont en cuir mais les diamants s'y succèdent comme dans les *rivières*, et les bordures de ces cuirs sont soutachées avec une passementerie agrémentée de petits rubis et d'émeraudes.

Sous le col du cheval pend un gland de diamants. Les franges sont formées de chaînes d'or, terminées chacune par une perle suivie d'une émeraude pâle,

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 12 JUILLET 1873

— 37 —

LE

BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE

XXIX — (Suite)

Le petit trésor diminuait donc de jour en jour, trop rapidement, hélas ! elle dut se défaire de tout ce qu'elle avait apporté avec elle. Elle vendit sa montre, sa belle chaîne d'or et ses petits bijoux.

Que les forces me reviennent, se disait-elle, avec un sourire qui eut fait mal à voir, je rachèterai tout cela.... En attendant, je vais vivre encore quelque temps tranquille... près de ce cher petit.... sans le quitter.

La femme est toujours femme, c'est-à-dire toujours un peu coquette. Une jeune mère ne l'est pas seulement pour elle ; elle l'est encore pour son enfant, ce qui lui permet de l'être deux fois.

Le fils de Marthe était déjà si beau, pour les yeux de sa mère, qu'elle ne put résister à l'envie de faire faire leur portrait à tous deux.

Non loin de la maison qu'elle habitait, un miniaturiste, qui n'était pas sans talent, exposait à sa porte la ressemblance garantie des jolies bourgeoises de Cherbourg ; il y en avait dans le nombre qui paraissaient fort séduisantes.

— Ah ! si cela ne coûtait pas si cher ! soupirait la pauvre Marthe.

Elle ne savait pas encore le prix, mais elle n'osait le demander, tant elle comprenait qu'il devait être au-dessus de ses moyens. Cependant, elle ne passait jamais devant la maison du peintre sans s'y arrêter un instant ; elle faisait même souvent un détour, pour la mettre ainsi sur son chemin quand elle n'y était pas. Il y avait surtout un petit cadre ovale qui avait le don de l'émouvoir singulièrement, et de lui faire commettre le péché d'envie. C'est qu'il était vraiment bien séduisant C'était le portrait d'une jeune femme, à peu près de son âge, et tenant un bébé entre ses bras.

— Il faut avouer, murmurait-elle, tandis que ses yeux allaient de la mère à l'enfant, et de l'enfant à la mère, il faut avouer qu'il y a des gens bien heureux en ce monde... et d'autres qui ne le sont guère !

Un jour qu'elle était là, faisant sa halte accoutumée, le peintre sortit de chez lui. Il se trouva que ce peintre était un artiste, ce qui n'est pas le fait de tous les peintres. Il vit Marthe, fut frappé du caractère de sa beauté, ainsi que de l'expression mélancolique et touchante de sa physionomie, et il comprit tout le parti qu'il en pourrait tirer si elle consentait à poser pour lui.

— Quel joli tableau on ferait avec cette tête-là ! se dit-il en regardant fixement le groupe qu'il avait devant les yeux ; on vieillirait un peu le *bambino* ; mais, à cet âge-là, la mère ne songerait pas à s'en plaindre, et on aurait le plus joli motif du monde,

Marthe releva les yeux, vit le peintre, et, comme si elle eût été prise en faute, recula de quelques pas, fière et pudique tout à la fois.

— Charmant ! charmant ! pensa celui-ci ; jai mon affaire !

Et se rapprochant de la jeune femme avant qu'elle eût le temps de fuir :

— Je parie, lui dit-il d'un air bon enfant, que vous voudriez avoir votre portrait et celui de ce joli petit chérubin.

— On n'a pas tout ce que l'on veut ! dit Marthe avec cette prudence normande qui évite toujours de se compromettre par un refus trop direct ou par un consentement trop prompt.

— Si, quand on le veut bien !

La paysanne hocha la tête, mais ce fut toute sa réponse.

— Tenez ! fit le peintre en homme qui n'a pas de temps à perdre, et qui veut rompre la glace tout de suite, je ne vais pas vous faire languir, moi, c'est peut-être le prix qui vous arrête...

Marthe fit un signe de tête et rougit un peu.

— Eh bien ! continua l'artiste, il y a un moyen de tout arranger : je ferai d'abord de vous un tableau pour moi, et je vous donnerai ensuite votre portrait...

— Et celui du petit ?

— Cela va sans dire ; il ne faut pas vous séparer ; montez !

— Comme me voilà ?

— Oui, je ne regarderai pas votre toilette... je n'ai besoin que de votre tête aujourd'hui.

Notre homme était de ceux qui savent qu'il ne faut pas laisser fuir l'occasion, cette déesse plus capricieuse qu'une femme, et qui ne revient pas. Sa promenade fut terminée pour ce jour-là. Il rentra chez lui, où Marthe l'accompagna.

La jeune femme n'avait pas la moindre idée de ce que pouvait bien être l'atelier d'un peintre aussi jetait-elle de tous côtés des regards surpris sur cet ensemble de choses bizarres, étranges, dont elle ne soupçonnait pas l'existence, et dont elle ne comprenait pas l'utilité, meubles antiques, armes de sauvages, curiosités, chinoiseries, en un mot tout ce mélange hybride et composite, qui réjouit l'amateur et stupéfie le profane.

La jeune mère, tenant toujours son enfant dans ses bras, s'avançait avec précaution, comme si elle eût craint de trouver un piége sous chacun de ses pas.

— N'ayez pas peur ! lui dit le peintre en riant, rien de tout cela n'est dangereux ni pour le marmot ni pour vous. Le lion est empaillé, le singe enchaîné, et j'ai arraché les dents du serpent ! nous sommes ici en famille, et personne ne vous fera de mal. Asseyez-vous !

Lui-même plaça son modèle sous le jour favorable, posa une *toile de trente* sur son chevalet, prit ses pinceaux, et, en homme qui n'a pas de temps à perdre, commença résolument.

— Ce sera si grand que cela ? fit Marthe.

— Ne vous inquiétez donc pas ! celui-là est un essai que je garderai pour moi... Je ferai l'autre, celui qui sera pour vous, aussi petit que vous voudrez... êtes-vous contente ?

— Oh ! oui, vous êtes bien bon !

N'est-ce pas ? aussi, pour me récompenser, ne bougez pas !... il faut être sage comme une image ! A cette condition-là, je vous ferai charmante.

— Faites-moi ressemblante !

— C'est ce que je voulais dire !

Tout en travaillant, il causait, afin de la distraire et de prévenir cet immobilité des traits qui, d'un portrait vivant, fait une œuvre morte.

LOUIS ENAULT.

La suite au prochain numéro.

CONFERENCES ADRESSÉES aux mères chrétiennes, par M. l'abbé Th. Pierret, docteur en théologie, archiprêtre, curé de Réthel. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr. Landriot, évêque de Rouen et par S. G. Mgr. Regnault, évêque de Chartres. — Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.